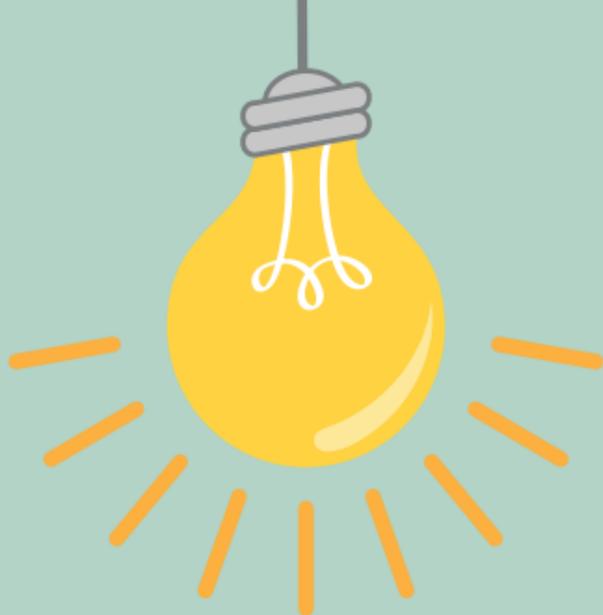


MIGRATIONS

LES CARTES QUI CLOUENT LE BEC AUX IDÉES BÊTES...



**ILS SONT TROP
NOMBREUX !**



En Belgique, la majorité des étrangers sont d'origine ... **européenne !**

Les non-européens ne représentent que 3,6 % de la population totale.
Bien moins que ce que l'on s'imagine, non ?

Si en 2015 l'augmentation du nombre de demandeurs d'asile semble importante, il faut savoir qu'au cours des 20 dernières années, la Belgique a connu 2 grands pics d'afflux :

En 2000 : 46.855 demandes → en 2011 : 25.585 demandes

Alors que depuis janvier 2015, on comptabilise **31.275 demandes d'asile***, bien moins qu'en 2000...

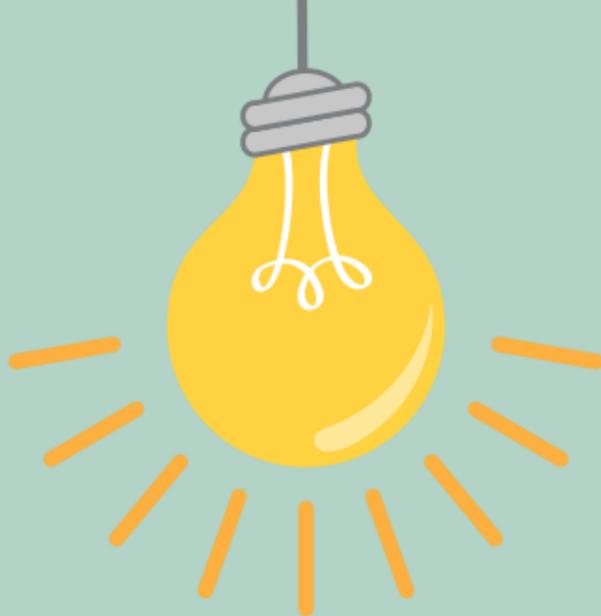
On le répète souvent mais c'est vrai : La Belgique (et l'Europe en général) n'est pas la destination principale des migrants. La majorité des migrations se fait entre pays du Sud. Les régions en développement accueillent 86 % des réfugiés dans le monde alors que l'UE en accueille 8 %...

ALORS, EST-ON VRAIMENT ENVAHI ???

* Chiffres de décembre du CGRA - Demandes simples et demandes multiples confondues (certains ayant entré une demande d'asile au titre de la convention de Genève ET également au titre de la protection subsidiaire --> les chiffres sont donc à prendre avec précaution).



**ILS COÛTENT
TROP CHER !**



Les études sont unanimes : en Europe, l'immigration ne coûte rien. En Belgique, elle a même rapporté 2 milliards d'euros l'an dernier !

Pourquoi ? Comment ?

Les migrants sont jeunes :

- ✓ Ils travaillent (55% des demandeurs d'asile trouvent un travail après 4 ans)
- ✓ Ils consomment
- ✓ Ils créent des emplois

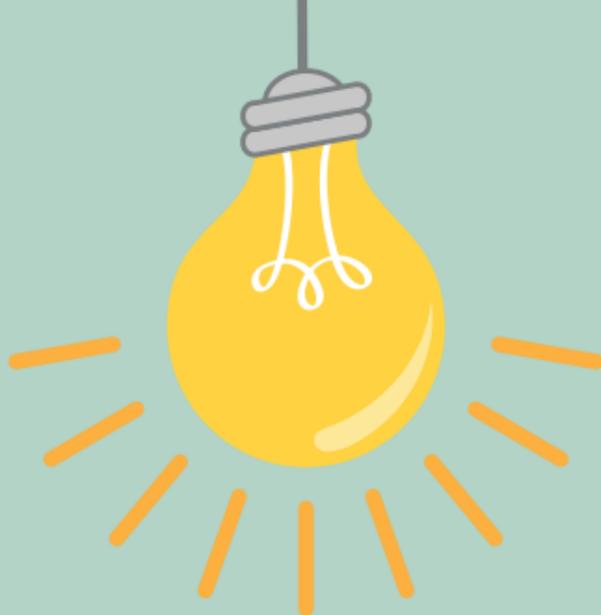
Et donc, participent au système économique et cotisent auprès de la sécurité sociale (paiement des pensions, indemnité de chômage, maladie,...).

En réalité, la Belgique propose une prise en charge matérielle et non financière à chaque migrant.

C'est-à-dire qu'elle leur fournit : un toit, un lit, de la nourriture, éventuellement des tickets de train pour leurs démarches et 7,4 euros par semaine d'argent de poche, rien de plus ...



**ILS PRENNENT
NOTRE TRAVAIL !**



Les demandeurs d'asile n'ont droit à aucune aide (sauf l'aide médicale d'urgence).

Lorsqu'ils trouvent du travail, ils occupent souvent des métiers en pénurie, c'est-à-dire les métiers inoccupés : ceux dont les Belges ne veulent pas.

La Fédération Wallonie-Bruxelles va ouvrir 80 dispositifs d'accueil. Pour la plupart, dans des écoles professionnelles où on apprend entre autre la mécanique & la maçonnerie : des professions annoncées en pénurie.

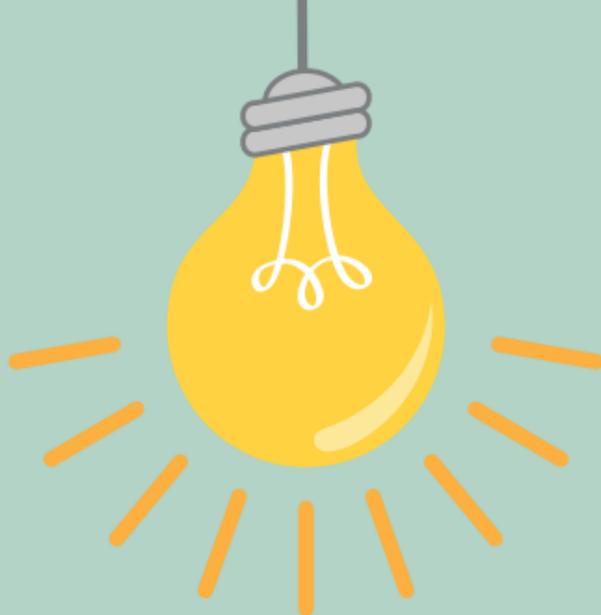
→ **On a besoin de cette main d'œuvre !**

De plus, la population de la Belgique vieillit : on demande aux personnes âgées de travailler de plus en plus tard car on manque d'argent pour payer les pensions.

Accueillir plus de travailleurs jeunes, c'est avoir plus de cotisations sociales... Et donc plus d'argent pour payer les pensions.



**CE SONT TOUS
DES CRIMINELS !**



Au regard des événements actuels et des mesures de sécurité mises en place au sein de notre pays, il est nécessaire d'être en mesure d'identifier clairement la menace. Ce n'est pas le phénomène de migration en tant que tel qui est à redouter : ces gens ont pris la décision de fuir leur pays car eux-même sont victimes de la guerre et d'attaques criminelles.

La législation internationale, la Convention de Genève incluse, prévoit des clauses d'exclusion pour les personnes qui représentent une menace pour la société et la sécurité. Les pays européens ne lésinent pas sur les moyens pour renforcer leurs systèmes de surveillance aux frontières. De plus, les visas, titres de séjour et statuts de réfugié s'obtiennent, quand ils sont délivrés, au terme de procédures de plus en plus restrictives.

Les migrants ne sont pas des criminels...

Il s'agit de personnes qui fuient la guerre et le terrorisme

POUR TOUTE DEMANDE D'ANIMATION

Marjorie Durieux - Animatrice FPS

+32 (0)69 76 55 14

marjorie.durieux@solidaris.be



Éditrice responsable : Anne Spitals - Rue de Rasse, 16 à Tournai
Photos: freepik.com

Avec la complicité de

